



COMMUNIQUE INTERSYNDICAL

Bourse du travail de Béziers

L'intersyndicale, réunie le 9 octobre, prend acte des décisions du Maire de Béziers dans son courrier daté du 30 septembre 2020 concernant le maintien des Organisations Syndicales dans leurs locaux de la Bourse du Travail.

Dans ce cadre, elles demandent unanimement, afin de mettre en œuvre les récentes déclarations du Maire dans la presse, la convocation d'un Comité de Gestion de la Bourse du travail, comme prévue par la Convention de gestion de 2017.

Les Organisations CGT, CFDT SOLIDAIRES, CFTC, UNSA, CFE-CGC remercient l'ensemble des citoyens ainsi que leurs adhérents qui ont soutenu ce combat légitime au travers de la pétition unitaire.

Elles restent et resteront vigilantes quant à l'avenir de la bourse du travail de Béziers.

A Béziers, le lundi 12 octobre 2020.